



# DEFINIR, VALORISER ET ECLAIRER LA POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

## Le Cedefop en 2017-2020: une agence toujours aussi réactive face à l'évolution des besoins

Le marché du travail n'a jamais été statique. Il a toujours été porté par les dynamiques économiques et la technologie. Les forces de travail se sont adaptées en permanence à l'évolution de ses besoins. Le défi n'est aujourd'hui plus le changement, mais le rythme de ce changement. Il a fallu 75 ans pour que le téléphone compte 50 millions d'utilisateurs, et 20 ans pour que le portable en compte 2 milliards. D'après les estimations du Forum économique mondial, les deux tiers des enfants entrant aujourd'hui en primaire exerceront des métiers qui n'existent pas encore. Sans consolidation

permanente des compétences, individus et entreprises risquent d'être dépassés.

La politique européenne d'enseignement et de formation professionnels (EFP) s'est adaptée pour doter les individus et les entreprises des compétences dont ils ont besoin. On observe une élévation des niveaux d'éducation et un recul de l'abandon scolaire. L'Union européenne (UE) est en bonne voie pour atteindre deux de ses objectifs: 40 % des 30-40 ans diplômés de l'enseignement supérieur et un taux d'abandon scolaire au-dessous de 10 % d'ici à 2020. Ces

### ENCADRE 1. À PROPOS DU CEDEFOP

Le Cedefop est la plus ancienne des agences de l'UE. Il a pour mission de renforcer la coopération européenne dans l'EFP, en apportant son concours à la Commission européenne, aux États membres et aux partenaires sociaux dans la formulation et la mise en œuvre de politiques d'EFP favorisant l'excellence économique et l'inclusion sociale. En 2017-2020, le Cedefop s'emploiera à:

- remodeler l'EFP, en soutenant la modernisation des systèmes d'EFP;
- valoriser l'EFP, en donnant aux individus les moyens d'acquérir des compétences pour leur trajectoire professionnelle et personnelle grâce à l'EFP;
- éclairer l'EFP, en améliorant les politiques d'EFP par l'apport d'informations sur le marché du travail.

Le Cedefop suit l'évolution des politiques d'EFP en Europe, apporte de nouvelles données et connaissances à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques d'EFP et, aux fins de cet appui, joue un rôle de courtier du savoir, facilitant l'échange d'idées et nourrissant le débat sur les questions d'EFP.

Toutes les activités du Cedefop soutiennent l'agenda politique européen pour l'EFP et comprennent des tâches spécifiques qui lui ont été assignées par le Conseil des

ministres, la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux.

Le Centre est notamment chargé d'établir des rapports sur l'évolution des politiques d'EFP dans les États membres et de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments européens favorisant la mobilité: Europass, cadre européen des certifications, validation de l'apprentissage non formel et informel, prévisions de l'offre et de la demande de compétences en Europe et Panorama européen des compétences. Les informations livrées par le Centre, fruit de ses recherches, de ses analyses des politiques et de son travail en réseau, sont diffusées via son site internet, ses publications, les médias sociaux et diverses manifestations.

Le Cedefop, créé le 10 février 1975 et ayant initialement son siège dans l'ancien Berlin-Ouest, a été transféré à Thessalonique, en Grèce, en 1995. Ses analyses des systèmes et politiques d'EFP sont très prisées et le Cedefop est reconnu en tant que centre d'expertise de premier plan en matière de cadres de certifications, ainsi que de prévision et d'analyse des compétences. Pour garantir la cohérence et la complémentarité de ses travaux, le Cedefop travaille en étroite collaboration avec d'autres organisations européennes, nationales et internationales. Le règlement fondateur du Cedefop de 1975 est en cours de révision.

avancées doivent beaucoup à la coopération entre la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux, renforcée par l'expertise du Cedefop. Mais l'UE demeure en-deçà de son objectif de 15 % de participation des adultes à l'éducation et la formation tout au long de la vie. En outre, l'inadéquation des compétences s'est creusée. Le taux de chômage des jeunes demeure élevé dans de nombreux États membres, tandis que le nombre de diplômés du secondaire supérieur et de l'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) est inférieur à la demande.

Dans ce contexte, la politique européenne d'EFPP continue de s'adapter. En juin 2016, sur la base des éléments et données fournis par le Cedefop, la Commission européenne a lancé «Une nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe», afin d'aider les 70 millions d'Européens qui ne maîtrisent pas suffisamment la lecture, l'écriture, le calcul et les outils numériques – et qui sont les plus vulnérables face au changement – en améliorant la qualité et la pertinence de la construction des compétences, la visibilité et la comparabilité des compétences et des certifications, ainsi que l'information sur les compétences.

### Répondre aux nouveaux besoins

L'évolution des politiques génère de nouveaux besoins; le Cedefop adapte son action pour y répondre. Les parties prenantes veulent comprendre les interactions entre évolution du marché du travail et évolution de l'EFPP. Plusieurs États membres recherchent d'une part un soutien pour mettre en œuvre les différents aspects de la politique européenne d'EFPP, d'autre part la possibilité de partager leurs expériences.

Pour répondre à ces besoins, le document de programmation 2017-2020 du Cedefop expose un plan à moyen terme sur les moyens d'aider la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux à élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'amélioration de l'EFPP. Poursuivant ses efforts pour renforcer la coopération européenne dans l'EFPP, le Cedefop suivra et analysera les tendances des politiques

d'EFPP, fournira de nouvelles connaissances issues de ses analyses et recherches et fera office de «courtier du savoir», favorisant l'échange d'idées et d'expériences et encourageant les partenariats, notamment grâce à ses forums d'apprentissage politique. En 2017-2020, le Cedefop contribuera à façonner, valoriser et éclairer – un triptyque de renforcement mutuel – les systèmes et politiques d'EFPP, en consolidant le développement et la mise en œuvre grâce à des retours d'information et un processus de renouvellement.

### Façonner l'EFPP

Façonner l'EFPP consiste à renouveler et moderniser les systèmes et institutions et à soutenir le développement et l'utilisation des instruments européens. Les rapports réguliers du Cedefop sur l'évolution des politiques d'EFPP sont utilisés par les décideurs politiques pour réexaminer et établir les priorités européennes communes en matière d'EFPP. Se fondant sur les analyses du Cedefop, la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux, réunis à Riga en juin 2015, sont convenus des nouvelles priorités européennes 2015-2020 pour les politiques d'EFPP. En 2017, le Cedefop livrera une analyse intermédiaire des progrès réalisés par les États membres pour améliorer la formation par le travail (en particulier les apprentissages), renforcer les compétences clés, mieux garantir l'assurance qualité dans l'EFPP, faciliter l'accès à l'EFPP et aux certifications et promouvoir le développement professionnel des enseignants et formateurs de l'EFPP. La compréhension des systèmes d'EFPP dans leur contexte national est essentielle pour l'analyse des politiques. Le réseau ReferNet du Cedefop fournit des informations sur l'évolution des systèmes et les avancées politiques au niveau national, que le Cedefop utilise dans nombre de ses activités, notamment ses rapports sur les politiques, ses descriptions des systèmes, ses monographies condensées (*Spotlight*) et ses brèves vidéos sur les systèmes d'EFPP dans les pays assurant la présidence de l'UE (**Slovaquie** et **Pays-Bas** en 2016; Malte et Estonie en 2017).

En décembre 2016, dans le cadre de l'initiative phare «Jeunesse en mouvement» et de la

nouvelle stratégie en matière de compétences, le Cedefop, en coopération avec la Commission européenne, a publié en ligne durant la Semaine de l'EFP un tableau de bord de la mobilité. Celui-ci aidera les États membres à identifier les domaines sur lesquels devront porter les efforts pour garantir la réussite de la mobilité dans l'EFP initial. En 2017, ce tableau de bord sera mis à jour et étendu.

En amont de la stratégie Europe 2020 mais aussi, désormais, dans le cadre de «Jeunesse en mouvement» et de la nouvelle stratégie en matière de compétences, le Cedefop a joué un rôle essentiel dans le développement de plusieurs instruments et principes européens communs qui participent de la modernisation des systèmes d'EFP. Le cadre européen des certifications (CEC) et les cadres nationaux de certifications (CNC) qui s'y rattachent permettent des comparaisons nationales et transnationales entre tous les types de certifications délivrées dans un pays. Sont parties prenantes au CEC environ 39 pays, qui ont mis en place 43 CNC. En 2016, le Cedefop a organisé plusieurs forums d'apprentissage politique pour débattre des questions liées au CEC, y compris la reconnaissance des compétences des migrants. En 2017, la Commission européenne devrait proposer une révision de la recommandation de 2008 établissant le CEC; le Cedefop continuera quant à lui d'apporter son concours au développement et à la mise en œuvre du système européen de crédits d'apprentissage pour l'EFP et du système européen d'assurance qualité pour l'EFP, tous deux établis par des recommandations du Parlement européen et du Conseil de 2009.

En 2016, le Cedefop a publié son étude sur l'utilisation de l'approche fondée sur les acquis de l'apprentissage (ce qu'un individu sait et est capable de faire au terme d'un processus d'apprentissage, que celui-ci soit formel, non formel ou informel) dans 33 pays. Cette étude met en évidence la diversité et la complexité de cette utilisation, mais aussi le rôle de catalyseur de cette approche dans les réformes. En 2017, le Centre publiera un manuel de formulation et de mise en application des acquis de l'apprentissage,

en s'appuyant sur les résultats des débats des forums d'apprentissage politique tenus en 2015 et 2016.

L'utilisation d'Europass, un portfolio de documents disponible en 27 langues présentant dans un format uniformisé les compétences d'un individu, est en augmentation croissante. Le Cedefop assure la gestion du site [Europass](#), qui a enregistré plus de 153 millions de visiteurs depuis son lancement en 2005, dont 27 millions en 2016. Depuis 2005, 85 millions de CV ont été créés en ligne, dont 19 millions en 2016. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie en matière de compétences, la Commission européenne a proposé une révision d'Europass. Le rôle du Cedefop à cet égard sera examiné en 2017.

En 2016, afin de comprendre les raisons pour lesquelles l'EFP devra s'adapter et les moyens à mettre en œuvre à cette fin, la recherche du Cedefop sur l'évolution du rôle de l'EFP s'est intéressée aux facteurs externes de cette évolution, comme la technologie, ainsi qu'aux changements dans les concepts de l'EFP. En 2017, le Cedefop élaborera des scénarios sur l'avenir de l'EFP, qui seront débattus lors d'une importante conférence.

## Valoriser l'EFP

Valoriser l'EFP consiste à promouvoir l'employabilité: il s'agit de permettre aux citoyens d'acquérir les aptitudes et compétences nécessaires pour leur trajectoire professionnelle et personnelle. En 2017, à partir du travail de terrain effectué en 2016 et des résultats de son enquête d'opinion sur l'EFP, le Cedefop fournira des éclairages sur la sensibilisation et la satisfaction vis-à-vis de l'EFP, son attractivité et son efficacité aux yeux du citoyen.

En 2017, s'appuyant sur sa publication et son atelier de 2016 relatifs à l'information sur le marché du travail dans l'orientation tout au long de la vie, le Cedefop publiera à l'intention des praticiens et utilisateurs des services d'orientation plusieurs boîtes à outils pour l'intégration de la validation dans l'orientation tout au long de la vie. En 2016, le Cedefop et l'OCDE ont organisé un forum d'experts sur l'insertion

professionnelle des réfugiés et migrants, dont les conclusions seront publiées en 2017.

Le Cedefop continue de promouvoir la formation en apprentissage dans l'UE, plaidant pour la formation par le travail et encourageant les partenariats internationaux dans le cadre de l'Alliance européenne pour l'apprentissage. En outre, il s'emploie à analyser les dispositifs de formation des apprentis dans les États membres qui en font la demande. En 2017, le Centre publiera des analyses pour la Grèce, l'Italie et la Slovaquie et effectuera le travail d'analyse avec la Croatie et Chypre. Il organisera un forum d'apprentissage politique sur la formation par le travail/en apprentissage, qui permettra aux neuf pays engagés dans ces analyses de partager leurs expériences avec les autres États membres et les partenaires sociaux. En outre, le Cedefop continuera de collaborer avec la Commission européenne à l'analyse des données statistiques sur l'apprentissage par le travail dans l'UE. En 2016, l'étude du Cedefop sur les modes de **gouvernance et financement de la formation en apprentissage** en Espagne, en Italie, en Lettonie, au Portugal et en Suède a identifié les solutions pour mettre en œuvre des formations en apprentissage de haute qualité. En 2017, la recherche se penchera de plus près sur la formation en apprentissage pour les adultes. Conjuguant recherche et apprentissage politique, le Cedefop recueillera des exemples de recours à la formation par le travail pour le développement des compétences de base.

En 2016, le Centre a publié une **étude en deux volumes** sur la contribution potentielle de l'EFPP dans la réduction de la sortie prématurée du système d'éducation et de formation. Dans le sillage de cette étude, il organisera un forum d'apprentissage politique qui permettra aux États membres de tester les outils et instruments mis au point pour soutenir les politiques de lutte contre ce décrochage. En 2017, le Cedefop produira une boîte à outils en ligne pour l'élaboration des politiques dans ce domaine.

L'étude 2017 du Cedefop sur les coûts économiques et sociaux des adultes faiblement qualifiés analysera les profils de ces adultes,

ainsi que les coûts pour les individus, les économies et les sociétés. Pour soutenir la nouvelle stratégie en matière de compétences et la récente recommandation du Conseil relative à des parcours de renforcement des compétences, le Cedefop analysera les politiques d'EFPP et d'apprentissage des adultes destinées aux bas niveaux de qualification dans des groupes de pays sélectionnés. Toujours en 2017, le Centre organisera son premier forum d'apprentissage politique sur les adultes faiblement qualifiés, dans le cadre d'un processus de développement des connaissances sur ce thème qui se poursuivra en 2018 et 2019 et qui permettra aux États membres de partager leurs expériences des politiques en faveur de cette catégorie d'adultes.

En 2016, outre plusieurs brochures sur divers aspects de la validation (y compris son utilisation dans le secteur socio-sanitaire et dans le travail auprès des jeunes), le Cedefop a publié en ligne une base de données regroupant les lignes directrices européennes et l'inventaire de la validation. Il a organisé en 2016 une conférence qui a connu un franc succès sur les principaux défis rencontrés par les États membres dans la mise en place de modalités de validation d'ici à 2018, telle que demandée par la recommandation du Conseil de 2012.

## Éclairer l'EFPP

Éclairer l'EFPP consiste à fournir des informations sur le marché du travail et les compétences afin de soutenir l'élaboration des politiques. En 2016, le Cedefop a livré ses prévisions les plus récentes sur l'offre et la demande de compétences, assorties d'une analyse des **tendances sectorielles en Europe au cours des dix prochaines années**, dans une publication synchronisée avec le lancement de la nouvelle stratégie en matière de compétences. Ces prévisions montrent l'influence palpable qu'auront la démographie, l'accès à l'éducation, les technologies et le changement climatique sur les emplois, les professions et les certifications dans l'ensemble de l'UE à l'horizon 2025. En 2017, pour étoffer ses données sur les tendances de l'offre et de la demande de compétences, le Cedefop étendra son analyse

des offres d'emploi en ligne grâce à des outils internet automatisés. En outre, il poursuivra sa collaboration avec la Commission européenne, Eurostat et l'OCDE pour améliorer la disponibilité et l'analyse des données et statistiques sur l'EFP, afin de mieux suivre les progrès accomplis pour mettre en œuvre les priorités politiques européennes en matière d'EFP convenues à Riga et dans la stratégie Europe 2020.

Le Cedefop collaborera avec Eurofound à la prochaine enquête sur les entreprises en Europe, afin de l'enrichir d'un examen des stratégies de compétences au sein des entreprises. Les résultats compléteront ceux de l'enquête du Cedefop sur les compétences et les emplois en Europe, qui établit qu'une forte proportion de travailleurs jugent leurs compétences sous-utilisées et insuffisamment développées par leur employeur.

En cohérence avec la nouvelle stratégie en matière de compétences, le Cedefop apporte son concours aux États membres qui l'ont sollicité pour améliorer l'anticipation et la gouvernance des compétences. En 2017, il continuera de collecter et d'analyser des études de cas au niveau local, régional et national et au sein des entreprises sur les pratiques efficaces de mise en adéquation et d'utilisation des compétences, afin de soutenir les activités d'apprentissage politique. En outre, le Centre finalisera son travail sur le développement et l'utilisation des compétences dans les organisations et présentera des études de cas d'entreprises de différents secteurs sélectionnées pour leur réussite économique durable.

Afin d'éclairer les décisions en matière de compétences et d'emplois en Europe, le Cedefop gère, avec la Commission européenne, le Panorama européen des compétences. Ce portail internet fournit des données et informations sur les tendances du marché du travail et leurs répercussions sur les besoins de compétences en Europe. En 2016, le Cedefop a publié dans le Panorama des informations sur le marché du travail et les compétences émanant de diverses sources, y compris d'études nationales et internationales.

## Une agence européenne efficace

L'information et la communication font partie intégrante des activités du Cedefop et sont en cohérence avec l'agenda politique européen pour l'EFP. Son magazine quadrimestriel *Skillset and match* présente à un large public le travail du Centre et les évolutions de l'EFP en Europe. En 2016, le Cedefop a organisé, sous les présidences de l'UE, des séminaires sur l'inadéquation des compétences et sur les certifications et la compétitivité à l'intention des décideurs politiques des représentations permanentes ainsi que des partenaires sociaux européens. En 2017, le Cedefop envisage d'organiser d'autres séminaires et de débiter la préparation d'un annuaire, qui sera publié en 2018.

Le Cedefop assure une gestion minutieuse de ses ressources et établit un budget par activité. Ses indicateurs de performance montrent que ses partenaires reconnaissent la haute valeur ajoutée de ses travaux et que la demande d'expertise du Centre va croissant (encadré 2).

ENCADRE 2. UTILISATION DE L'EXPERTISE DU CEDEFOP EN 2016



En 2016, le taux d'exécution de son budget a dépassé 99 %. Les audits ont confirmé la régularité et la légalité de ses procédures et le bon fonctionnement de ses systèmes de contrôle interne. En dépit des restrictions budgétaires, les tâches du Cedefop se sont accrues, notamment s'agissant des rapports sur les politiques, du tableau de bord de la mobilité, du soutien à l'Alliance européenne pour l'apprentissage, du Panorama européen des compétences et de l'analyse en temps réel des données sur le marché du travail. La nouvelle stratégie en matière de compétences, initiative européenne de la plus haute importance pour l'EFPP, exigera un soutien considérable pour aider les adultes faiblement qualifiés, promouvoir la formation par le travail et livrer des informations sur le marché du travail et les compétences. Du fait de son ample expertise dans la gestion d'Europass et du Panorama européen des compétences pour le compte de la Commission depuis 2005 et 2014 respectivement, le Cedefop pourrait être appelé à jouer un rôle essentiel dans la gestion du nouveau portail Europass à compter de 2018.

Le règlement fondateur du Cedefop de 1975 est en cours de révision, afin de refléter les changements considérables intervenus dans ses activités, qui rendent incongrue sa classification parmi les agences en « vitesse de croisière ». Le nouveau règlement confirmera la haute priorité politique de ses travaux, à l'interface de l'EFPP et du marché du travail.

En une dizaine d'années, l'Europe s'est dotée d'un cadre politique global pour l'EFPP, qui s'est adapté en fonction de l'apparition de nouveaux besoins et du déplacement des priorités de l'élaboration des politiques vers leur mise en œuvre. Face à ces changements, le Cedefop a dû s'adapter et assumer des tâches nouvelles et différentes, essentielles pour la coopération européenne dans l'EFPP. Le Centre poursuivra cette évolution, afin de fournir le meilleur appui possible aux décideurs politiques, y compris aux partenaires sociaux, au niveau européen et, de plus en plus, au niveau national, dans le double but de renforcer l'EFPP pour améliorer la vie des citoyens et d'encourager une culture d'apprentissage au sein des entreprises.